Les labels et AOC permettent d'avoir une information précise sur la qualité du produit car ils sont attribués selon un cahier des charges précis par des organismes indépendants.

Sites possibles : www.clcv.org ; www.quechoisir.org ; et toute la liste donnée ici : http://www.conso.net/page/ bases.3_associations.1_presentation./

B. les externalités et leurs conséquences sur la production

1. Définir les externalités

> Une externalité (ou effet externe) est une répercussion de l'activité d'un agent économique sur d'autres agents qui ne donne pas lieu à une compensation monétaire. Certaines externalités sont positives (implantation d'une usine qui profite aux commerçants locaux, par exemple), mais beaucoup d'externalités sont négatives (pollution, bruit, coûts sociaux et médicaux d'un travail éprouvant...). Ces externalités ne peuvent pas être prises en compte par le marché car les droits de propriété sont défaillants. Par exemple, pour la pollution, l'air que nous respirons n'appartient à personne.
>
> D'après M. Montoussé, I. Waquet, *Microéconomie*, Bréal, 2008

Une externalité est la conséquence de l'action d'un agent économique sur un autre sans contrepartie monétaire. Cette conséquence peut être négative quand celui qui la subit n'obtient pas de compensation, ou bien positive si celui qui l'émet n'est pas récompensé. Par exemple, quand une commune construit une ligne de tramway, la valeur des biens immobiliers alentours augmente car ils sont mieux desservis (externalité positive). Ou encore si des éleveurs de porcs sont responsables de l'apparition d'algues vertes dans l'océan (lisier qui passe dans le sol puis dans l'eau), le nettoyage des plages n'est pas financé par eux. Et les professionnels du tourisme qui perdent leur clientèle ne sont pas dédommagés.

Les conséquences des externalités ne font l'objet d'aucune transaction ni d'aucun contrat ; elles ne sont donc pas prises en compte par le marché : les droits de propriété sont défaillants.

2. Des exemples d'externalités

① La pollution : une externalité négative

Imaginons un industriel français qui envisage d'accroître sa production d'une tonne. S'il peut vendre cette tonne supplémentaire pour 10 euros alors que son coût n'est que de 8 euros, il décidera effectivement de produire cette tonne, ce qui accroîtra son profit de 2 euros. Mais ce faisant, [...] il imposera à la société française tout entière un accroissement de la pollution. Supposons que celui-ci inflige un coût de 4 euros à la collectivité, à travers les nuisances qui en résultent ; alors le surcoût de cette tonne de produit supplémentaire pour la France entière n'est plus de 8 euros mais de 12 euros [...]. Il serait donc préférable que le producteur s'abstienne d'augmenter sa production ; et pourtant les signaux que lui envoie le marché l'incitent à produire cette tonne supplémentaire. Cet exemple montre que, dans la mesure où les producteurs polluent, la « main invisible » dont parlait Adam Smith ne parvient plus à orienter les intérêts privés vers la satisfaction des besoins de la société.

B. Salanié, *L'Économie sans tabou*, Le Pommier, 2011.

Baie de Qingdao, ville balnéaire en Chine, envahie par les algues qui prolifèrent grâce aux rejets des agriculteurs locaux. La mer Jaune devient la « mer verte ».

② La vaccination contre la grippe : un exemple d'externalité positive

Du point de vue de la société dans son ensemble, un vaccin contre la grippe comporte à la fois des coûts (le prix de la vaccination qui couvre le coût pour le fabricant du vaccin) [...] et des bénéfices. Ces bénéfices sont le bénéfice privé du fait de ne pas attraper soi-même la grippe, auquel il faut ajouter les bénéfices externes que d'autres individus récupèrent du fait que leur probabilité d'attraper la grippe a diminué.

P. Krugman, R. Wells, *Microéconomie*, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 200

La pollution industrielle engendre une perte collective (externalité négative) en effet comme le montre l'exemple, l'industriel inflige un coût de 4 euros à la collectivité en décidant de produire cette unité supplémentaire. Celle-ci lui rapporte 2 euros. Le bilan global est donc une perte de 2 euros (perte collective).
La phrase soulignée démontre bien de la défaillance du marché toute en mettant en question la notion de main invisible de Smith. En effet comme les coûts et les prix sont faussés, l'équilibre de marché ne correspond plus à l'optimum. Laisser les individus poursuivre leur intérêt personnel ne conduit plus à la meilleure situation possible. La « main invisible » ne fonctionne plus.

Autres exemples d'externalités négatives :

- Le coût du réchauffement climatique pourrait atteindre 5 500 milliards d'euros (Nicholas Stern, ancien chef économiste de la Banque mondiale, 2006)
- Dans l'Oural, la mine d'amiante à ciel ouvert pollue toujours la ville d'Asbest LE MONDE 10 Novembre 2009
- Pollution de l'air à l'est LE MONDE | 2 octobre 2010 La Commission européenne a rappelé à l'ordre l'Autriche, la République tchèque, l'Allemagne, la Pologne et la Slovaquie, les enjoignant de respecter les normes en matière de qualité de l'air. La pollution atmosphérique est responsable de 350 000 décès prématurés par an en Europe

L'autre exemple (vaccination contre la grippe) fait étant d'une externalité positive, en effet l'individu qui se vaccine se protège de la maladie. Il protège aussi les autres puisqu'il ne sera pas un agent de transmission. Ses dépenses permettent d'augmenter le niveau collectif de protection sans qu'il soit récompensé. (ici la notion de main invisible de Smith est plus réaliste).
Autres exemples d'externalités positive : découvertes scientifiques, innovations, progrès médicaux…

3. Le rôle de la puissance publique en présence d'externalités

① Taxer la pollution

En présence de pollution, [...] une intervention publique correctrice est nécessaire pour inciter à limiter les émissions polluantes. À cette fin, la fiscalité environnementale vise à rétablir un signal-prix approprié, pour que chacun, entreprise ou ménage, prenne en compte les dommages qu'il impose à la collectivité. Il s'agit donc d'une fiscalité incitative, face à laquelle les agents à faible coût d'abattement de la pollution vont réduire leurs émissions, alors que ceux pour qui ces coûts sont élevés préféreront payer la taxe. [...] À long terme, ce signal-prix incite aussi à innover, pour diminuer les pressions sur l'environnement.

D. Bureau, « Taxe carbone et changement climatique », *Les références économiques*, n° 2, Conseil économique pour le développement durable, 2009.

Pour comprendre la phrase, il faut appliquer le raisonnement coût/avantage. L'entreprise qui pollue est placée devant une alternative : ou bien payer la taxe, ou bien réduire le niveau de ses émissions. Celles dont le coût de réduction est inférieur à la taxe vont améliorer leur processus de production dans le sens d'une moindre pollution. Les autres préféreront payer la taxe. On aura ainsi incité celles qui le pouvaient à minimiser leur niveau d'émissions polluantes.

La taxe incite à innover car c'est un coût pour l'entreprise qui est poussée à trouver d'autres manières de produire moins polluantes pour réduire ce coût.

② Protéger la recherche par des brevets

[Les innovations résultant des dépenses de recherche et développement consenties par une entreprise risquent d'être copiées par ses concurrents ou par d'autres]. Ce type d'externalités positives est appelé retombée technologique. [...]
Une façon de traiter les retombées technologiques consiste à protéger l'activité qui les engendre par des brevets. Le droit de propriété industrielle protège les inventeurs en leur conférant le droit exclusif d'exploiter leurs inventions pendant un certain temps. Lorsqu'une firme fait une avancée majeure en matière de technologie, elle peut breveter l'idée et percevoir l'essentiel des avantages qui en découlent. On dit que le brevet internalise l'externalité en donnant à la firme le droit de propriété sur ses inventions. Si d'autres firmes veulent utiliser la nouvelle technologie, elles devront obtenir la permission de l'inventeur et payer une redevance. Ainsi, le système de brevet confère aux firmes une plus grande incitation à s'engager dans la recherche.

G. Mankiw, M. Taylor, *Principes de l'économie*, 3e édition, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2013.

Les retombées technologiques constituent une externalité positive car les innovations peuvent être copiées, imitées, reprises par les concurrents, au détriment de l'entreprise qui a investi en R&D (recherche et développement) pour innover.

Le brevet « internalise l'externalité » signifie que grâce au brevet, l'innovateur est récompensé de ses efforts de recherche et développement car il est le seul à pouvoir en tirer les fruits. Les gains sont « internalisés » dans les comptes de l'innovateur qui peut faire valoir son droit de propriété.

4. Les principales interventions de l'État pour corriger les externalités

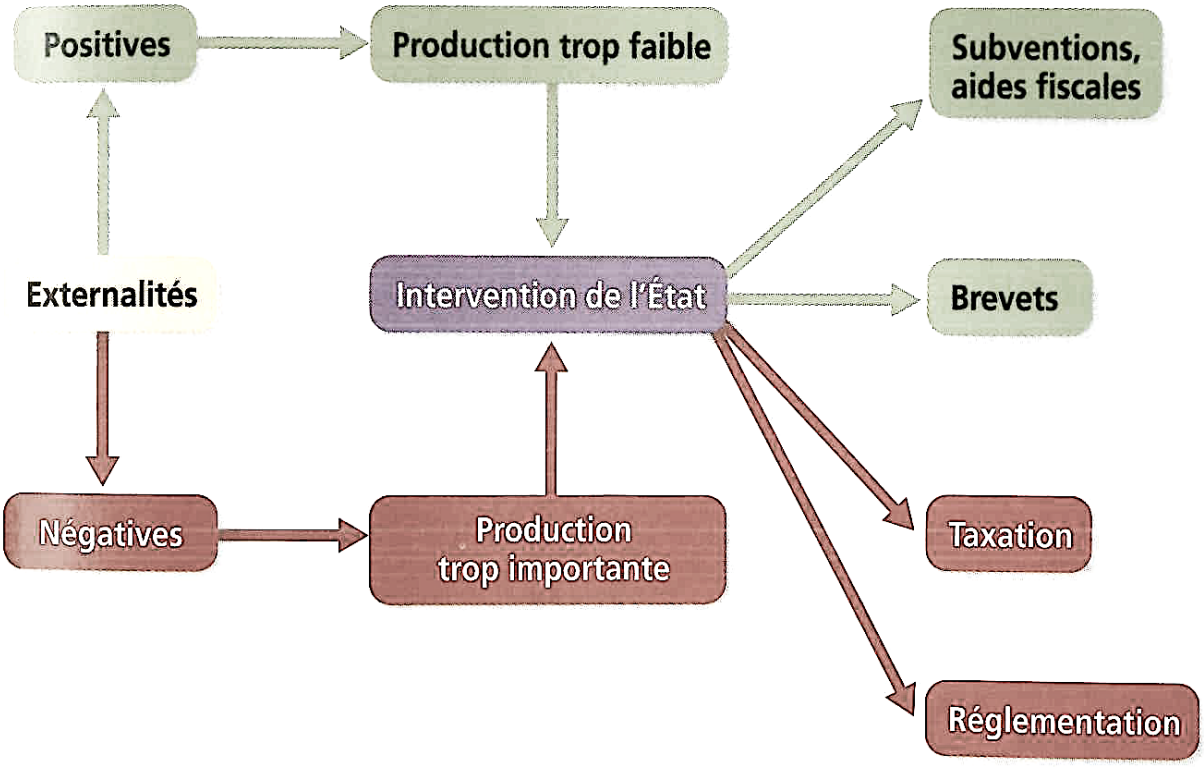

Les externalités négatives faussent l'offre du marché. Comme les coûts sont artificiellement faibles, l'offre est trop importante : on produit trop par rapport à ce qui serait optimal. Au contraire, dans le cas d'une externalité positive, les agents sous-dimensionnent leurs efforts, puisqu'ils n'en tirent pas l'intégralité des fruits. La production est insuffisante.

Taxation et subvention permettent de réduire les externalités : la taxe rétablit le coût de l'externalité négative, la subvention récompense celui qui émet l'externalité positive.

L'éducation génère des externalités positives. En l'absence de prise en charge par les pouvoirs publics, les individus auraient tendance à sous-dimensionner leurs efforts d'éducation et, certains d'entre eux, pour des raisons de prix, ne feraient pas d'études. L'éducation est, dans de très nombreux pays, financée par les pouvoirs publics.
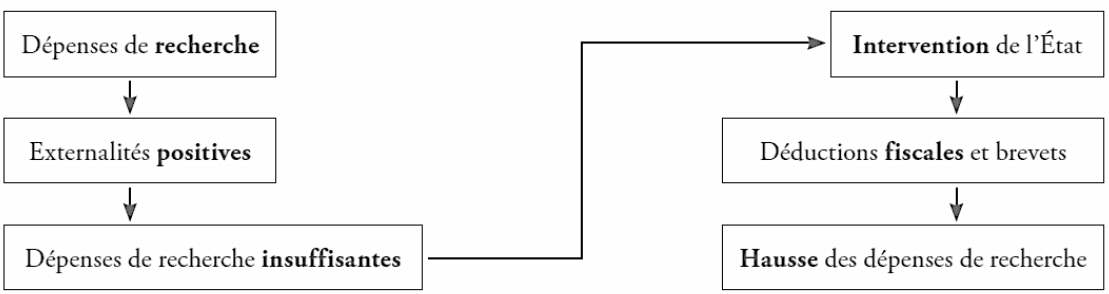
CONCLUSION